

Inscription sur les listes électorales

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
sans interruption
et le jeudi jusqu'à 19h30.
01 53 58 75 73
ddct-ma07-elections@paris.fr

Pôle Population - Service Affaires Générales / Élections Porte C – 1^{er} étage

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

**Carte Nationale d'Identité ou
passeport** en cours de validité

Justificatif de domicile,
de moins de 3 mois,
à vos noms et prénoms et adresse

Pour les personnes mariées,
si le justificatif de domicile ne
mentionne le prénom que d'un
des conjoints, joindre également

Pour les personnes hébergées,
en plus de votre Carte Nationale
d'Identité ou du passeport en
cours de validité

**Pour les enfants majeurs
domiciliés chez leurs parents**
**Carte Nationale d'Identité ou
passeport** en cours de validité

Justificatif de domicile

Le livret de famille.....

- facture (ou attestation) d'électricité / de gaz / d'eau / charges
- facture de téléphone fixe / box (pas de téléphone portable = cf. circulaire du Ministère de l'Intérieur du 21/11/2018)
- attestation d'assurance habitation
- quittance de loyer délivrée par un organisme institutionnel
- contrat de location d'habitation
- avis d'imposition sur le revenu
- bulletin de salaire / titre de pension

- la copie du **livret de famille (page du mariage)**
- ou un acte de mariage récent

- Une attestation d'hébergement, de moins de 3 mois, sur papier libre, signée de l'hébergeant
 - La pièce d'identité (ou sa photocopie) de l'hébergeant
 - 1 justificatif de domicile, de moins de 3 mois, aux nom et prénom et adresse de l'hébergeant (exemples ci-dessus)
 - 1 justificatif de domicile, de moins de 3 mois, aux nom et prénom et adresse de l'hébergé(e)

exemples: relevé bancaire (pas le RIB) / relevé de sécurité sociale / attestation mutuelle

NB: Vérifier au préalable que le jeune majeur n'a pas été inscrit automatiquement par l'INSEE (via son recensement citoyen)

- de moins de 3 mois, aux nom et prénom et adresse des parents hébergeant (exemples 1^{er} paragraphe)

- des parents (ou sa photocopie) **page du mariage** (des parents) **et page de la naissance** (du jeune majeur) ou un acte de naissance (du jeune majeur) récent

IMPORTANT : Mentionner LISIBLEMENT votre adresse courriel. La confirmation de votre inscription vous sera envoyée par voie électronique. LA MAIRIE DE PARIS RENDRA SA DÉCISION SOUS 5 JOURS CALENDAIRES (suivant la date de dépôt du dossier) PUIS VOUS LA NOTIFIERA SOUS 2 JOURS CALENDAIRES.

MODALITÉS La démarche peut être réalisée

Soit **par vous même** en mairie (aux horaires d'ouverture) Soit **en mandatant un tiers**

En plus, des justificatifs demandés, ce tiers devra être muni :

- de sa propre pièce d'identité
- d'une autorisation écrite et signée de la personne qui souhaite s'inscrire

Soit **par internet** sur le site www.service-public.fr Soit **par courrier** (la date de réception en mairie faisant foi) en transmettant à la mairie concernée la copie des pièces demandées accompagnées du formulaire d'inscription CERFA n°12669*02, ou d'une lettre signée de votre part demandant votre inscription et précisant votre adresse courriel et, le cas échéant, la commune où vous êtes actuellement inscrit(e)